



RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Paragraphe 20° de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels

DÉPENSES DE FONCTION ET FRAIS DE REPRÉSENTATION D'UNE DIRECTRICE ET D'UN DIRECTEUR DE CABINET ET DES TITULAIRES D'UN EMPLOI SUPÉRIEUR

Exercice financier : 2022-2023

Trimestre : juillet-août-septembre 2022

Nom de la personne	Fonction	Description de la dépense	Date	Coût
Alexandre Hubert	Secrétaire associé	Rencontre de travail dans le cadre des négociations	2022-07-19	49,40 \$
Alexandre Hubert	Secrétaire associé	Rencontre de travail dans le cadre des négociations	2022-09-08	35,76 \$